



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor



BRÈVES ÉCONOMIQUES DE CROATIE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE

DE ZAGREB

N° 1 – Septembre 2022

G En bref

Face à une inflation à deux chiffres depuis mai qui atteint 12,3% en août, le gouvernement a adopté en Conseil des ministres du 8 septembre, **un nouveau paquet de mesures de soutien au pouvoir d'achat** qui cible l'énergie et l'alimentation ainsi que les populations les plus défavorisées. D'une valeur totale de 2,8Mds € (6,3% du PIB), il sera appliqué du 1er octobre 2022 au 1er avril 2023. Le gouvernement annonce, par ailleurs, un projet de loi visant la taxation des profits excessifs des entreprises en temps de crise avant la fin de l'année.

F LE CHIFFRE À RETENIR

12,3%

Inflation en août

1 Nouvelles mesures contre l'inflation : plafonnement des prix de l'électricité et des produits alimentaires de base

Le [nouveau paquet de mesure](#) adopté par le gouvernement consacre sa part la plus importante, soit 787 M€, au plafonnement progressif du prix de l'électricité pour les ménages à 59 €/MWh jusqu'à 2500 kWh de consommation, et à 88€/MWh au-delà, à 62€/MWh pour le secteur public et non-profitable (écoles, bibliothèques, musées, hôpitaux, communautés religieuses..), et pour

l'entrepreneuriat, à 0,5295 HRK/kWh jusqu'à 250 000 kWh et 1,356210 HRK/kWh au-delà. Les gros consommateurs d'énergie sont, cette fois-ci, inclus avec un prix plafonné à 180€/MWh pour les sociétés consommant jusqu'à 2.5 GWh et 230€/MWh au-delà.

Par ailleurs, 9 produits alimentaires de base, dont l'huile de tournesol, le lait, la farine, le sucre, le poulet, la viande hachée, verront leur prix réduit de 30 % par rapport à leur prix actuel et seront plafonnés à ce niveau.

2 D'autres mesures ciblées vers les catégories sociales défavorisées et la transition verte

Le gouvernement a également prévu de consacrer 332 M€ à plusieurs catégories de citoyens démunis et socialement vulnérables en augmentant entre autre les allocations sociales (chômeurs, étudiants, familles nombreuses) mais aussi la retraite minimale de 3%.

Pour encourager la transition verte, un programme de subventions de 32 M€ destiné à l'agriculture biologique sera déployé. Des aides particulières seront allouées en particuliers aux pêcheurs et aux agriculteurs victimes de la sécheresse cette année. Le gouvernement encouragera également la construction de centrales solaires et de stations de chauffage, et supprimera la TVA sur la construction et la livraison de panneaux solaires.

3 Le gouvernement réserve l'ensemble de la production de gaz de INA pour HEP

Afin d'accroître la disponibilité du gaz naturel en Croatie, le gouvernement a annoncé l'obligation pour la compagnie pétrolière et gazière croate INA de vendre l'ensemble de sa production de gaz à un prix fixe (le prix le plus bas fixé par le régulateur HERA de 41 €/MWh), au fournisseur d'électricité national HEP et d'augmenter sa production de gaz naturel de 10% par rapport

aux quantités prévues. Il s'agit d'une mesure temporaire, recommandée pour la période du 1er octobre 2022 au 31 mars 2023.

4 Adoption de l'Accord de partenariat pour un montant de 9 Mds€ au titre de la politique de cohésion 2021-2027

L'Accord signé avec la Commission européenne établit la stratégie d'investissement de la Croatie au cours de la nouvelle période financière 2021-2027. Un accent particulier a cette fois-ci été mis sur les spécificités territoriales et le renforcement du développement de toutes les régions croates.

L'Accord porte sur les programmes « Compétitivité et Cohésion » (5,203 Mds€), « Intégration territoriale » (1,569 Mds€), « Efficacité des Ressources Humaines » (1,933 Mds€) et « Pêche et aquaculture » (243,7 M€), inscrits dans les objectifs politiques suivants: la Croatie intelligente, verte, connectée, solidaire et plus proche de ces citoyens.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international